



TECNOLOGUES ET TECHNICIENS DENTAIRE

CNP 32112

Préparent et fabriquent les dentiers et les prothèses dentaires prescrits par les dentistes et autres spécialistes.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

6

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

22,87 \$

19,39 \$ 28,94 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

EMPLOYÉS

27

SALAIRE MOYEN

40 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

63,6 %	Fabrication
36,4 %	Soins de santé et assistance sociale
S.O.	S.O.
S.O.	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
0,0 %	25-34
0,0 %	35-44
0,0 %	45-54
0,0 %	55-64
0,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Superviseur/Superviseure De Techniciens Dentaires
- Technicien Dentaire Autorisé/Technicienne Dentaire Autorisée
- Technicien Dentaire/Technicienne Dentaire
- Technologue Dentaire
- Technologue Dentaire Autorisé/Technologue Dentaire Autorisée

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- concevoir, fabriquer, modifier ou réparer des appareils dentaires y compris des dentiers complets et partiels, des appareils orthodontiques, des couronnes, des bridges, des incrustations, des agrafes, des bagues et des implants;
- veiller à la manipulation et au contrôle appropriés des matières dangereuses, et respecter les procédures de contrôle des infections en laboratoire, le cas échéant;
- consulter, au besoin, des dentistes ou d'autres spécialistes sur les cas problématiques;
- former et superviser, au besoin, d'autres techniciens dentaires ou les auxiliaires dans les laboratoires dans la fabrication des prothèses et des appareils dentaires.

